

Sensibilisation aux discriminations (sexisme, racisme, LGBTphobies, validisme ou agisme)



Mise à jour le 23/02/2026

Délai d'accès : 4 semaines après validation



Format

Présentiel ou
distanciel



Durée

4 heures
(½ journée)



Effectif

Jusqu'à 20
participant·es



Tarif

À partir de
1 200€ HT

La sensibilisation à la lutte contre les discriminations s'inscrit dans l'obligation générale de l'employeur de garantir l'égalité de traitement et de prévenir les discriminations prévue par les articles **L.1132-1, L.4121-1** et suivants du **Code du travail**. Si cette formation n'est pas systématiquement obligatoire pour toutes les structures, elle devient une **mesure nécessaire de prévention** dès lors que l'employeur doit protéger la santé physique et mentale des salarié·es et prévenir les risques psychosociaux, dont les discriminations et les violences au travail font partie. Elle concerne donc **toutes les entreprises, administrations et associations**, particulièrement celles engagées dans des démarches RH, managériales, de recrutement ou d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Cette sensibilisation permet de sécuriser les pratiques professionnelles, de réduire les risques juridiques et de répondre aux exigences croissantes en matière de responsabilité sociale des organisations.



Public Visé

- Dirigeant·e
- DRH / RH
- Managers
- Membres du CSE
- Référent·e harcèlement



Pré-requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participant·es seront capables de :

- Identifier les différentes formes de discrimination
- Comprendre le cadre législatif applicable
- Détecter une situation de discrimination
- Mettre en place des outils de prévention adaptés
- Agir face à une situation discriminatoire

Compétences visées

- Reconnaître les critères prohibés par la loi
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Analyser une situation de discrimination
- Utiliser des outils de prévention et de traitement
- Mettre en place une veille anti-discrimination

Programme détaillé

Module 1 – Comprendre la discrimination (1h15)

- Définition : discrimination directe et indirecte
- Les critères légaux protégés
- Les mécanismes (stéréotypes, biais inconscients)
- Cas concrets en entreprise avec le jeu vidéo RecovR

Module 2 – Le cadre législatif et les responsabilités (1h)

- Code du travail
- Code pénal
- Responsabilité de l'employeur
- Sanctions encourues
- Rôle du CSE

Module 3 – Détecter et agir (1h15)

- Identifier une situation à risque
- Procédure interne et signalement
- Rôle des référents
- Documentation des faits
- Étude de cas pratique

Module 4 – Prévention & plan d'action (30 min)

- Mise en place d'indicateurs simples
- Actions de sensibilisation interne
- Engagement individuel
- Élaboration d'un mini plan d'actions

Méthodes pédagogiques

- Apports juridiques structurés
- Études de cas réels
- Jeu vidéo
- Analyse collective
- Support PDF remis

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard)
- Accès plateforme visio si distanciel
- Support numérique envoyé aux participants
- Accessibilité PMR sur demande

Modalités d'évaluation

Avant la formation

- Questionnaire de positionnement

Pendant la formation

- Exercices pratiques notés
- Études de cas
- Quiz d'évaluation continue

Fin de formation

- Évaluation par QCM sur les acquis (70 % de réussite minimum)
- Questionnaire de satisfaction

Après la formation :

- Questionnaire de satisfaction
- Évaluation à froid (J+90)

**Une attestation de fin de formation et un certificat de réussite
sont remis lors le parcours est terminé**

Accessibilité handicap

Un·e référent·e handicap est désigné·e.

Nos formations sont ouvertes à toutes et tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe vous accueillera et se tient prête à répondre à vos besoins.

- Analyse des besoins spécifiques en amont.
- Adaptation des supports et modalités pédagogiques selon situation de handicap.
- Adaptation possible des supports, rythmes et modalités pédagogiques.

Indicateurs de performance

Satisfaction

90%

Atteinte des objectifs

100%

Recommandation

À venir